



02/133  
Résolution N° .....  
relative à l'adoption des dossiers-types de  
Demande de Renseignements et de Prix  
(DRP) applicables aux marchés de travaux et  
aux marchés de fournitures

Le Conseil de Régulation, en sa séance du 21 mars 2013,

- 1. Après avoir entendu** le rapport du Directeur général présentant les projets de dossiers-types de Demande de Renseignements et de Prix (DRP) applicables aux marchés de travaux et aux marchés de fournitures ;
- 2. Ayant pris acte** des avis formulés par les autorités contractantes et la Direction centrale des Marchés publics (DCMP) ;
- 3. Entendu** les commentaires et amendements formulés par les conseillers lors des discussions ;
- 4. Adopte** à l'unanimité de ses membres les dossiers-types de Demande de Renseignements et de Prix (DRP) applicables aux marchés de travaux et aux marchés de fournitures ;
- 5. Demande** au Directeur général de l'ARMP de prendre toutes les mesures nécessaires à leur publication sans délai ;
- 6. Ordonne** au Directeur général de l'ARMP de joindre à la présente résolution un exemplaire des dossiers-types en objet.

Fait à Dakar le 09 AVR. 2013

Pour le Conseil de Régulation  
Le Président

Abdoulaye SYLLA

